

COMMUNIQUÉ

Paris, le 25 mai 2009

Fondation Louis D. – Institut de France

**Un Prix pour récompenser et encourager l'action et le dévouement de la
Fondation des petits frères des Pauvres**

dans son projet de Maison Relais « Rue de la Chine » à Paris,
destiné à loger temporairement des personnes de plus de 50 ans sans domicile
afin de leur permettre d'achever leur parcours de réinsertion dans la société.



les petits frères des Pauvres

Créée en janvier 2000, la **Fondation Louis D. – Institut de France** a pour objet de soutenir « des associations, fondations, personnes morales ou O.N.G. (organisations non gouvernementales), à l'exclusion de toute personne physique, ayant une action à caractère caritatif ou culturel, ou dont le but est d'encourager la recherche ».

Depuis sa création, la Fondation Louis D. décerne chaque année deux Grand Prix : un Grand prix scientifique et un Grand prix humanitaire ou culturel remis alternativement, d'un montant de **750 000 euros** chacun.

Composition du Jury du Grand Prix humanitaire Louis D. 2009 :

- M. Michel ALBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, Président
- Mme Marianne BASTID-BRUGUIERE, de l'Académie des sciences morales et politiques
- M. Michel DIDIER, Professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
- M. Jean MESNARD, de l'Académie des sciences morales et politiques
- M. Henri PIGEAT, Président de l'Institut International de Communication
- M. Yves POULIQUEN, de l'Académie française, de l'Académie nationale de Médecine
- Mme Michèle PUYBASSET, Conseiller d'Etat honoraire

Le Prix sera remis sous la Coupole de l'Institut le mercredi 10 juin 2009 à 15 heures en même temps que les autres Grands Prix des Fondations de l'Institut de France.

Prix scientifique de la Fondation Louis D. ; Prix Christophe Mérieux de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux;
Prix scientifique et Prix mondial de la Fondation Simone et Cino del Duca ;
Prix scientifique de la Fondation NRJ et Prix scientifique de la Fondation Lefoulon-Delalande.

Au plus près des personnes de plus de 50 ans en situation précaire

La Fondation Bersabée, Fondation sous égide de la Fondation des petits frères des Pauvres a été créée le 1^{er} juillet 1977. Son objet est d'assurer le logement de personnes de plus de 50 ans isolées et aux modestes ressources. A fin 2008, elle dispose de 537 logements sociaux mis à disposition de personnes accompagnées par l'association « les petits frères des Pauvres ». Autour des 9 salariés, qui prennent en charge les fonctions support, l'action de la Fondation est portée par une soixantaine de bénévoles engagés sur l'ensemble du territoire, au plus proche des différentes implantations des petits frères des Pauvres. Les actions de la Fondation sont rendues possibles par un engagement citoyen de proximité et un financement assuré quasi exclusivement par des dons et legs.

Le parcours de relogement, un savoir-faire des petits frères des Pauvres

La philosophie d'action est d'agir concrètement partout où les réponses publiques sont insuffisantes et les détrences criantes. En matière d'habitat il s'agit donc, pour la Fondation, d'offrir des logements adaptés aux besoins des personnes avec des solutions de plus en plus diversifiées. Ces dernières années, face aux situations complexes rencontrées, ce sont ainsi de véritables parcours logement qu'il a fallu organiser avec en toile de fond une présence constante et un accompagnement rapproché des personnes, notamment lors des étapes cruciales. A un parc immobilier constitué quasiment exclusivement à l'origine d'appartements indépendants « en diffus » se sont ainsi ajoutées des structures d'habitat regroupé ou de type plus collectif. Il faut voir là toute l'importance d'assurer dans les lieux un soutien effectif par la présence de bénévoles, mais aussi de personnel de façon plus ou moins permanente. Elargies à l'accueil, à l'hébergement et aux différentes formes de sous-locations, les « résidences sociales » ont ainsi montré toute leur pertinence dans les processus d'accompagnement à long terme et donc leur nécessaire présence dans l'offre globale « habitat » de la Fondation.

L'accompagnement de la personne prise en charge se déploie selon 3 étapes :

- *Une initiation à l'ensemble de ses droits (comme le RMI, l'AAH, le minimum vieillesse...) ainsi que la possibilité de louer une chambre en hôtel à la journée en participant pour 50 à 60% de ses ressources.*

Le but de cette première étape est de lui permettre de se stabiliser aussi bien administrativement que socialement. Le bénévole-accompagnateur va pouvoir tisser des liens de confiance avec la personne suivie et apprendre ainsi à mieux la connaître tout en lui permettant de retrouver confiance en elle-même.

- *L'opportunité de louer une chambre d'hôtel au mois.*

Cette étape doit permettre à la personne accompagnée de réapprendre à être autonome et d'être à l'initiative de ses projets.

- *L'emménagement dans un logement permanent et adapté à ses besoins et à ses moyens, dans le parc de la Fondation ou d'un autre bailleur social.*

Un prix pour quoi faire ?

La création de la « maison relais » de la rue de la Chine à Paris s'inscrit dans cette évolution répondant aux besoins constatés par les acteurs de terrain de l'Association qui accompagnent actuellement plus de 150 personnes hébergées en hôtels meublés dans des conditions d'accueil accablantes : absence totale de confort dans des pièces de 8 m² aux tarifs exorbitants, impossibilité dans ces conditions de faire face aux problématiques essentielles que sont la prise en charge d'une alimentation normale ainsi que le traitement médical de pathologies multiples, absence totale de sécurité dans ces hôtels, ... Ainsi est né le projet de création d'une résidence sociale permettant un accueil de ces personnes dans de bien meilleures conditions (studios indépendants disposant de cuisinettes et de tout le confort avec un accès possible pour les personnes handicapées). Compte tenu des enjeux en cause, ce projet est apparu prioritaire pour les petits frères des Pauvres qui, au-delà des dénonciations effectuées légitimement ici ou là, entendent apporter une réponse concrète et adaptée. Après rapprochement avec les représentants de l'Etat et les services de la Ville de Paris, ce projet s'est orienté vers la forme d'une « maison relais ». A fin 2010, grâce aux différentes aides financières recueillies, au premier rang desquelles figure la très importante et décisive subvention généreusement consentie par la Fondation Louis D. – Institut de France, ce projet pourra ainsi devenir une réalité et permettra d'accueillir, fin 2010, 23 personnes actuellement en grande détresse.

PLUS D'INFORMATIONS

L'association « les petits frères des Pauvres », créée en 1946 et reconnue d'utilité publique, est le cœur d'un groupe comportant des associations Amis, une association d'animation et de gestion des établissements, ainsi qu'une fondation reconnue d'utilité publique.

Accéder au rapport d'activité 2007 de la Fondation des petits frères des Pauvres

www.petitsfreres.asso.fr/Webmaster/Dons/Rapport_activite2007_fondation_petitsfreresdespauvres.pdf

Les petits frères des Pauvres agissent aussi au niveau international : www.petits-freres.org

À propos de l'Institut de France

L'Institut de France, parlement des savants ou parlement des savoirs regroupe cinq Académies : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques.

Il a pour mission de contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts.

L'Institut de France a aussi vocation à encourager toutes les actions dans les domaines de la connaissance, en décernant des prix et des subventions grâce aux dons, legs et concours que lui confient des particuliers ou des entreprises.

À travers l'action de ses Fondations, l'Institut de France participe pleinement au développement et au rayonnement culturel, intellectuel et scientifique de la France sur le territoire national mais aussi à l'étranger, contribuant au soutien de la création et de la recherche.

La générosité des Fondateurs, le choix des projets et travaux récompensés témoignent du rôle essentiel de l'Institut dans le mécénat contemporain.

L'Institut soutient notamment quatre domaines :

- **La recherche scientifique** : par exemple dans le secteur de la santé, avec des grands prix fortement dotés pour récompenser des chercheurs confirmés et de nombreuses subventions pour soutenir des laboratoires.
- **Les actions humanitaires** : avec notamment la lutte contre la grande pauvreté, l'aide aux populations civiles victimes de guerre et l'aide aux enfants défavorisés.
- **Le patrimoine culturel** : par la participation à la conservation d'œuvres d'art ou la promotion du patrimoine intellectuel, ainsi que par l'aide apportée aux artistes.
- **Les projets d'éducation, de formation et de développement durable culturel, scientifique et environnemental.**

À propos des petits frères des Pauvres

Depuis 1946, grâce à des bénévoles appuyés par des salariés, les petits frères des Pauvres soutiennent par un accompagnement relationnel et fraternel des personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion et de maladies graves. Les petits frères des Pauvres agissent auprès :

- **des personnes âgées** :

Des visites en hébergement collectif et des visites à domicile pour les personnes qui souhaitent continuer à vivre chez elles malgré l'isolement et la dépendance.

Des appels téléphoniques réguliers et conviviaux de bénévoles qui permettent aux personnes suivies de maintenir une relation avec le monde.

- **ou en situation de précarité** :

Reconstruire un avenir ; les petits frères des Pauvres apportent leur aide aux personnes en grande précarité en fonction des besoins : relations sociales, logement, soins...

- **ou des personnes gravement malades** :

L'association est présente dans des hôpitaux pour contribuer, en partenariat étroit avec les équipes soignantes, à **créer une meilleure qualité de vie** pour chacun et notamment pour *des personnes en fin de vie*.

L'action c'est aussi :

Habiter, loger, héberger : les petits frères des Pauvres ont ouvert des lieux d'hébergement transitoire ou d'habitat prolongé où se retissent des solidarités : les résidences sociales, un Centre de rencontre des générations et aussi 500 appartements indépendants.

Des lieux d'accueil et d'écoute : avec des espaces de rencontre et de convivialité « Escapes » pour les personnes accompagnées.

Des vacances et des Noël pour tous : une vingtaine de maisons de vacances accueillent tous les ans des milliers de personnes lors de vacances, pour une journée ou pour des séjours, et chaque année plus de 15 000 personnes bénéficient de réveillons sont organisés partout en France.

Solitud'écoute une permanence téléphonique qui permet aux personnes de plus de 50 ans d'appeler gratuitement. Les bénévoles écoutants les aident à lutter contre leur sentiment de solitude par le dialogue.

Contacts

les petits frères des Pauvres

Clémence de Monpezat

Service communication

Téléphone : 01 49 23 13 14

Courriel : clemence.demonpezat@petitsfreres.asso.fr

www.petitsfreres.asso.fr

Institut de France

Camille Bouvier

Service communication

Téléphone : 01 44 41 43 40

Courriel : com@institut-de-france.fr

www.actualites.institut-de-france.fr